

LETTRE DE PIERRE JAFFRELOT

Catégorie	21	Sous-catégorie	03	Numéro	14
-----------	----	----------------	----	--------	----

10/12/2016

Dates: 1831

Contexte de l'affaire

Au début du XIX^{ème} siècle, on assiste à une valse des régimes. Après la restauration de 1815 avec Louis XVIII et en 1824 son frère Charles X, ce dernier est balayé du pouvoir en 1830 par une monarchie plus "libérale" et bourgeoise incarnée par Louis-Philippe.

Le maire de Hillion, Louis Le Corgne de Launay réputé comme carliste, c'est-à-dire proche de l'ancien régime est révoqué au profit de Jean Botrel.

Pierre Jaffrelot né en 1798 est deuxième adjoint, mais suspect d'acointances carliste, car il n'a pas été des plus virulents à soutenir l'établissement d'une école primaire voulue par le régime, mais combattue par les sympathisants carlistes et le clergé local. On sent l'ambivalence de ses sentiments dans ce document. Il ne sera plus adjoint en 1832, mais cela ne l'empêchera d'être nommé maire par le préfet en 1840, poste qu'il gardera jusqu'à la révolution de 1848

Documents originaux

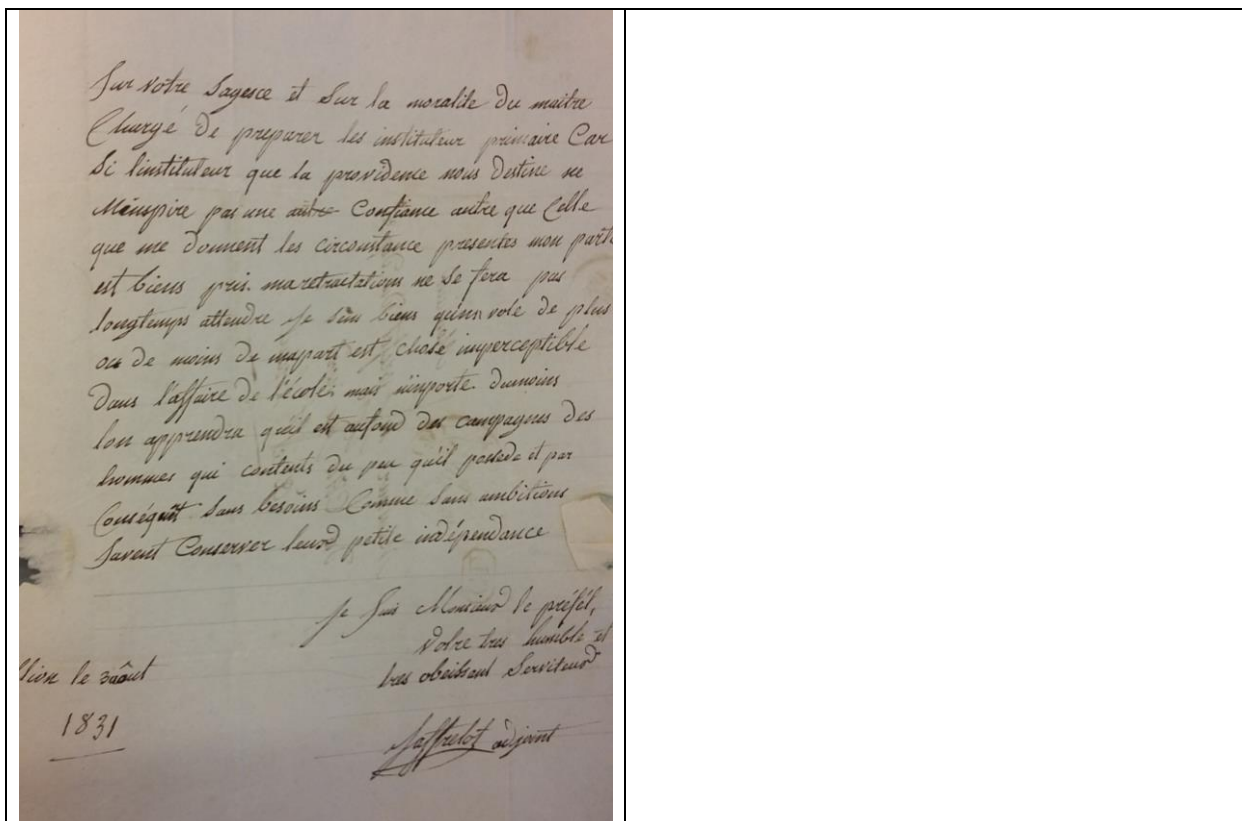
Monsieur le préfet,

Je suis dans une manière positive être dénoncé au préfet de la commune comme étant un homme suspect au gouvernement actuel, et à brava public.

Jusqu'à ce jour Monsieur le préfet, je n'ai cherché à relever une dénonciation de votre part attendue Monsieur le préfet, que je pense que vous ne pouvez pas lire dans les rapports qui sont fait dans ce genre, et comme il ne m'est jamais arrivé de voir de votre part ni comme Contraindre en rien aux ordres, donné par vous Monsieur votre maire, ne plus que de chercher à influencer les administrés, ni même à me laisser influencer par personne, mais plus particulièrement par cette supposée Carliste

tout le contraire Monsieur le préfet, et me serait facile de vous prouver que dans tous les temps mais aussi que toute ma famille avons mérité la bienveillance du Gouvernement libéral. C'est pourquoi je ne veux point être soupçonné Carliste contre Monsieur le préfet.

Si je accepte la place d'adjoint ce n'a été qu'en bon libéral qu'après bien des sollicitations de la part de Monsieur notre maire et si je me suis fait prier et n'est été. C'est que j'en ai toujours eu de respect avec lui. Car je me suis toujours efforcé de m'approcher de l'honneur humain comme le plus bel ouvrage de la divinité et lui qui connait bien mais seulement ignore pas que le gouvernement actuel est de mégarist et au quel je suis toujours fidèle d'y va même de mon intérêt particulier sous plusieurs rapports. Je ne vous dissimulerai point Monsieur le préfet, que je me suis refusé à signer pour l'établissement d'une école primaire le 22 de juillet attendu qu'en se nous demand aucune instruction à ce sujet mais ayant comme le prix du bien fait je me suis seulement signé depuis mais engage l'homme appelé à signer pour Monsieur le préfet Je Compté beaucoup



Transcription

Lettre Pierre Jaffrelot au préfet des Côtes-du Nord
1831 le 3 aout

Je crois d'une manière positive être dénoncé auprès de vous comme étant un Homme suspect au gouvernement actuel et à l'ordre public.

Jusqu'à ce jour, monsieur le Préfet, je n'ai cherché à relever une dénonciation si mal fondée attendu Monsieur le Préfet que je pense que vous n'ajoutiez pas foi à tous les rapports qui vous sont faits dans ce genre et comme il ne m'est jamais arrivé de vouloir ni par fait ni conseil contrevenir en rien aux ordres donnés par vous de Monsieur notre Maire non plus que de chercher à influencer ses administrés ni même à me laisser influencer par personne mais plus particulièrement par celles supposées carlistes, tout le contraire, Monsieur le Préfet, il me serait facile de vous prouver que dans tous les temps moi ainsi que toute ma famille avons mérité la bienveillance du gouvernement libéral. C'est pourquoi je ne veux point être soupçonné carliste. En outre, monsieur le Préfet, si j'ai accepté la place d'adjoint ce n'a été quoique bon libéral qu'après bien des sollicitations de la partie de Monsieur notre Maire et si je me suis fait prier ce n'a été c'est que je ne voulais point avoir de rapport avec lui car je me suis toujours efforcé de m'approcher de l'honnête homme comme le plus bel ouvrage de la divinité et lui qui connaît bien mes sentiments mais seulement n'ignore pas que le gouvernement actuel est de mon goût et auquel je suis toujours fidèle, il y a même de mon intérêt particulier sous plusieurs rapports, je ne vous dissimulerai point, Monsieur le Préfet que je me suis refusé à signer pour l'établissement d'une école primaire le 22 de juillet attendu qu'on ne nous donnait aucune instruction à ce sujet, mais ayant connu le prix du bienfait j'ai non seulement signé depuis mais engagé les hommes appelés à signer pour.

Monsieur le Préfet, je compte beaucoup sur votre sagesse et la moralité du maître clergé de préparer les instituteurs primaires car si l'instituteur que la providence nous destine ne m'inspire pas une autre confiance autre que celle que me donnent les circonstances présentes mon parti est bien pris, ma rétractation ne se fera pas longtemps attendre, je sais bien qu'un

vote de plus ou de moins de ma part est chose imperceptible dans l'affaire de l'école, mais n'importe ; du moins l'on apprendra qu'il est autour des campagnes des hommes qui contents du peu qu'ils possèdent et par conséquent sans besoins, comme sans ambition savent conserver leur petite indépendance.

Je suis Monsieur le Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur

Hillion, le 3 aout 1831 Jaffrelot adjoint

Liens	
Voir fiches 010405 (maison Judicael) 210301 (conseils municipaux au XIXème siècle)	
Sources informations	
Archives municipales Hillion	Archives départementales série 2O80/2